

## Une ville en chaud et froid

**Les 8 et 9 avril, les 14000 clichés représentant le survol thermographique de la ville de Suresnes vont être remis à ses habitants. Objectif de ce Forum Energie : permettre à chacun d'améliorer l'isolation de son logement et de réduire ses dépenses énergétiques.**

Pour économiser l'énergie et réduire ses dépenses de chauffage, il faudra suivre la couleur. Le code est simple : rouge et blanc pour identifier les sources de déperdition, noir et violet pour repérer les zones bien isolées.

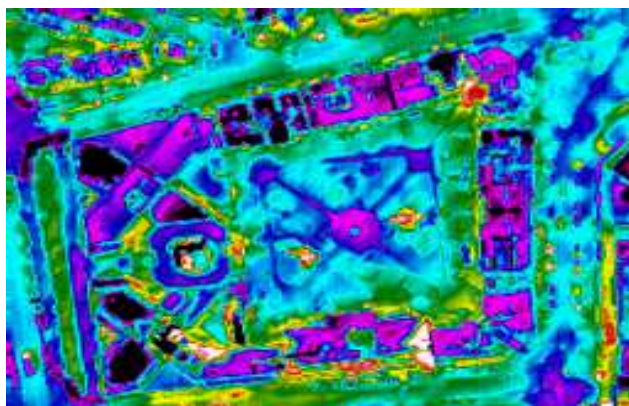
Le 3 mars dernier, la ville de Suresnes a réalisé un survol thermographique de son territoire. Entre 7h et 8h du matin un hélicoptère de la société TCC a survolé la ville à une altitude comprise entre 300 et 500 mètres, la photographiant entièrement lors de plusieurs passages sur des bandes de 100 mètres de largeur.

Vendredi 8 et samedi 9 avril, un Forum énergie -qui clôturera la semaine du développement durable- restituera les résultats de cette opération. Les quelques 14.000 clichés réalisés au total seront remis aux habitants concernés sous forme d'une image papier au format A4 - sur l'échelle de la parcelle cadastrale - où seront représentées, à la tuile près, les déperditions énergétiques de leur bâtiment. Particuliers, mais aussi aux entreprises, bailleurs, et propriétaires fonciers : chacun pourra ainsi connaître l'état de l'isolation de son logement.

« Pour la ville il s'agit de tirer les conclusions de cette étude et de remédier aux défaillances d'isolation des bâtiments publics, explique Christian Dupuy, maire de Suresnes, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Avec ce Forum nous encouragerons aussi les bailleurs et les particuliers. Cette cartographie est un outil pour limiter le gaspillage, pour la commune et pour chacun d'entre nous. »

Ce type d'étude –qui nécessite pour sa réalisation des conditions météorologiques précises (lire page suivante) est pratiqué en France depuis 1994 mais a pris de l'ampleur depuis le Grenelle de l'environnement, qui fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise des énergies. Ces cartographies montrent qu'en moyenne 25 % des bâtiments nécessitent des travaux de rénovation.

Lors du Forum énergie, des conseillers en énergie seront à la disposition des visiteurs pour les éclairer dans l'interprétation de la thermographie. Des partenaires institutionnels (ADEME, Pact ARIM, ADIL92, Arene, IDEMU-Espace info énergie) seront présents afin de répondre aux interrogations des habitants concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement. Des partenaires financiers (ANAH, ADEME) seront également présents pour informer les visiteurs des différents leviers financiers existants pour la rénovation énergétique des bâtiments.



Vue thermique des bâtiments entre le quai Galliéni et la Médiathèque.

## Les étapes de la thermographie

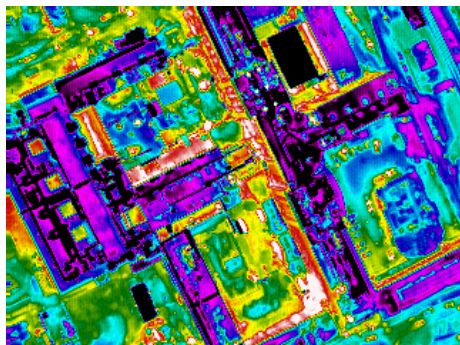
Le survol a été effectué par un hélicoptère équipé d'une caméra infra rouge qui a réalisé trois images par secondes, avec une précision au 1/600e de degré près. Il devait avoir lieu hors période de vacances scolaires et pendant un jour ouvré pour s'assurer d'un taux d'occupation optimal des bâtiments.



La prise de vue devait avoir lieu à un moment où le chauffage fonctionne à plein régime, donc un matin d'hiver entre 6h30 et 9h, par une température inférieure à 5°C. L'hélicoptère a survolé Suresnes à 500 mètres d'altitude. Les 14 000 clichés ont ensuite été traités par la société TCC s.a.s afin de restituer les zones de déperdition de chaleur (toiture, fenêtres, façades...).



Les résultats de l'opération sont ensuite restitués aux habitants lors du Forum énergie. Ici deux vues de l'hôpital Foch. Sur l'image thermographie (à gauche) les façades des bâtiments laissent échapper de la chaleur, comme l'indiquent les couleurs rouge et blanche qui symbolisent les zones de déperdition d'énergie. Les toitures de l'hôpital sont en revanche bien isolées ce qu'illustre la couleur noire/violette, témoins d'une bonne isolation.



## Forum Energie

### Esplanade de l'abbé Franz Stock, Suresnes

(devant le Mémorial de la France combattante du Mont Valérien)

### Vendredi 8 avril de 10h à 19h

**11h : discours de Christian Dupuy, maire de Suresnes, Vice président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.**

#### **11h30-12h30 : Intervention du Pact Arim «*Anticiper et financer les travaux d'économie d'énergie en copropriété*».**

Premier réseau associatif au service de l'habitat en France, les associations et organismes Pact sont reconnus service social d'intérêt général. Leur projet : améliorer et réhabiliter l'habitat pour assurer des conditions de vie décentes pour tous, lutter contre la crise du logement, et favoriser la cohésion et la mixité sociale sur le territoire urbain comme rural. Le Pact Arim contribue à alléger la facture énergétique des ménages les plus vulnérables, propriétaires occupants et locataires, et produit des logements qui maîtrisent l'énergie.

#### **15h-16h : Intervention de l'Espace Info Energie «*les économies d'énergie à la maison : mode d'emploi*».**

Les Espaces Info Energie, créés par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en partenariat avec les collectivités territoriales, sont un réseau de spécialistes qui dispensent des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

### Samedi 9 avril de 10h à 18h

#### **11h-12h : Présentation du dispositif d'aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en faveur des propriétaires privés, ainsi qu'une information sur le programme «*Habiter mieux*»**

L'Anah est un établissement public d'État créé en 1971. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour atteindre cet objectif, elle encourage l'exécution de travaux en accordant des subventions aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires. Sa vocation sociale l'amène à se concentrer sur les publics les plus modestes.

#### **15h-16h : Les aspects juridiques et pratiques des travaux de rénovations par l'Adil 92**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Hauts-de-Seine (ADIL92) est une association régie par la loi de 1901, conventionnée par le Ministère du Logement. Elle a pour objet d'informer le public sur toute question touchant au logement et à l'habitat. Cette information, qui repose sur une compétence juridique et financière confirmée, doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite.